

évacuée, et que le pavillon britannique y soit rétabli. L'ambassadeur a déclaré que des moyens plus prompts n'avaient pas été employés, uniquement par égard pour les rapports bienveillans qui existaient entre les deux gouvernements. On est curieux de voir comment cela finira. L'Angleterre veut sans doute profiter de cet incident pour forcer le gouvernement napolitain à lui faire des concessions commerciales. C'est un prétexte qu'elle est heureuse de trouver et dont elle s'empare : cette querelle qu'elle cherche au gouvernement napolitain rappelle celle de l'affaire des souffres.

AMÉRIQUE.  
*Indiens des Florides.*—Le *St. Augustine News* dit : "Plusieurs indiens sont dernièrement venus à Alachua. Leur conduite est fort pacifique. Nous pensons tous ici que le peu d'indiens qui restent dans les Florides ne devraient point être tracassés. Leurs services pourrout plus tard nous être très précieux pour explorer la partie de la Péninsule qui est encore inconnue. Il est à souhaiter que l'intérêt fût ici ce que n'a pas toujours fait l'humanité, et que ce qui reste de la malheureuse race des hommes rouges ne soit pas détruit par le fer, le feu et la dent des bêtes féroces comme leurs pères l'ont été."  
Canadien.

Je vous remercie bien sincèrement, dit l'hon. M. Viger, à son correspondant, de ce que vous me mandez dans votre lettre ; je n'attendais rien de moins d'hommes honnêtes comme le sont mes compatriotes. Je vous le répète, je ne demande que justice et j'ai des titres sûrs pour l'obtenir. Si j'avais plus de temps, accablé d'affaires comme je suis, je vous dirais au surplus... (ceci est spécial au Comité, et nous ne le reproduisons pas.)

Je puis paraître, ajoute-t-il, devant ceux qui m'ont fait l'honneur de m'accorder des marques de leur confiance dans des temps critiques, sans crainte d'être convaincu de l'avoir trahie. L'homme capable d'être resté dix-neuf mois derrière les verroux pour ne pas souscrire à des conditions qui n'étaient pas d'accord avec l'honneur de son pays, ni reconnaître un principe dangereux pour les droits comme pour les libertés de ses concitoyens, n'a pas souillé ses cheveux blancs par des démarches contraires à son devoir. Le temps fera voir que ma conduite est de nature à soutenir le système du gouvernement responsable au lieu de l'ébranler.

Il est remarquable que l'année 1843 a vu enfin les Canadiens français appeler à jouer des rôles que leurs talens et leur position sociale leur méritaient depuis longtemps. Ainsi le fauteuil présidentiel de la chambre d'assemblée était rempli par un Canadien, et celui du Conseil Législatif de même et les Maires de nos deux cités étaient canadiens. Nous avions en outre un procureur général canadien, un juge en chef canadien, et aujourd'hui un président du conseil exécutif canadien. Mais ce qu'il y a de mieux, c'est que chacun d'eux ont fait tout l'honneur possible à leurs situations respectives, à eux-mêmes et à leur pays. Espérons que le gouvernement ne négligera plus une origine qui a si bien fait ses preuves dès les premiers instants qu'elle a été honorée comme elle le méritait.

#### ANGLETERRE.

On écrit de Paris au *Globe* de Londres que le roi des Français a fait inviter la reine d'Angleterre, par le duc et la duchesse de Nemours, à venir l'année prochaine à Saint-Cloud, et que, si la reine n'accepte pas, Louis-Philippe se rendra à Windsor, si sa santé le lui permet.

Le duc et la duchesse de Nemours, dit de son côté le *Morning-Post*, resteront à Londres jusqu'au 27, jour où ils partiront pour Bruxelles. Ils resteront 48 heures auprès du roi des Belges, et reviendront ensuite à Paris.

#### ESPAGNE.

Voici la formule du serment prêté par la reine le 10 novembre en présence du sénat et de la chambre des députés :

"Je jure devant Dieu et sur les saints Évangiles que je respecterai et ferai respecter la constitution de la monarchie espagnole promulguée à Madrid le 29 juin 1837, que je respecterai et ferai respecter les lois sans avoir d'autre but que le bien national.

"Si je faisais en tout ou partie le contraire de ce que j'ai juré, je ne devrais pas être obéie ; au contraire, ce que je ferais serait nul et de nul effet ; qu'ainsi Dieu me soit en aide, sinon que j'en sois responsable devant lui."

A l'occasion de la majorité de la reine Isabelle, la municipalité de Madrid a adressé aux habitans de cette capitale une proclamation dans laquelle elle les invite à orner de tentures les façades de leurs maisons à illuminer.

On a découvert le 5, à Valence, un plan formé pour assassiner le capitaine-général. Un des conjurés a, dit-on, été arrêté.

#### RUSSIE.

Le grand-duc Michel de Russie est parti le 9 de Berlin pour Saint-Petersbourg.

S'il faut en croire la *Cuzette universelle allemande*, l'empereur de Russie aurait déclaré sa résolution de ne pas reconnaître la révolution grecque aussi longtemps que le roi Othon serait dominé par les partis. L'ancien ordre de chose ne pourrait se soutenir un instant : l'empereur n'exige donc point qu'on y revienne ; mais au roi seul appartient le droit de changer les formes de son gouvernement.

Il règne un très-grand mouvement dans les ports méridionaux de l'empire russe. L'ordre a été donné par le gouvernement d'équiper et d'armer la flotte, et de mettre en bon état les bâtimens de transports ; il est également question d'envoyer des renforts à l'armée cantonnée dans la Bessarabie.

#### SYRIE.

On mande de Hambourg, le 10 novembre :  
—Les nouvelles de Beyrouth portent que des troubles sérieux ont éclaté à Latakia, Jérusalem, Naplouse, Tripoli et autres villes de la Syrie, où les habitans en sont venus aux mains avec les Albanais. On concentrait les troupes turques de la Syrie à Saïda.

#### DEUX-SICILES.

Suivant une lettre de Naples, en date du 6 novembre, et que publie la *Gazette de Cologne*, un différend vient de s'élever entre le gouvernement britannique, à raison de la prise de possession de l'île de Lampedusa. L'ambassadeur anglais prétend que lors de cette prise de possession l'honneur du nom anglais a été blessé, et il demande une réparation. Bien que l'île de Lampedusa appartienne au roi, le gouvernement anglais exige qu'elle soit

vacuée, et que le pavillon britannique y soit rétabli. L'ambassadeur a déclaré que des moyens plus prompts n'avaient pas été employés, uniquement par égard pour les rapports bienveillans qui existaient entre les deux gouvernements. On est curieux de voir comment cela finira. L'Angleterre veut sans doute profiter de cet incident pour forcer le gouvernement napolitain à lui faire des concessions commerciales. C'est un prétexte qu'elle est heureuse de trouver et dont elle s'empare : cette querelle qu'elle cherche au gouvernement napolitain rappelle celle de l'affaire des souffres.

#### AMÉRIQUE.

*Indiens des Florides.*—Le *St. Augustine News* dit : "Plusieurs indiens sont dernièrement venus à Alachua. Leur conduite est fort pacifique. Nous pensons tous ici que le peu d'indiens qui restent dans les Florides ne devraient point être tracassés. Leurs services pourrout plus tard nous être très précieux pour explorer la partie de la Péninsule qui est encore inconnue. Il est à souhaiter que l'intérêt fût ici ce que n'a pas toujours fait l'humanité, et que ce qui reste de la malheureuse race des hommes rouges ne soit pas détruit par le fer, le feu et la dent des bêtes féroces comme leurs pères l'ont été."  
Canadien.

*Révoltes d'écoliers.*—Le passage suivant, pris du *Barstcown Gazette*, est reproduit par le *Louisville Journal* :

"Une révolte a eu lieu parmi quelques-uns des élèves du collège St. Joseph. Il y a eu quelques dégâts et deux professeurs ont été blessés ou contusionnés. Six élèves ont été arrêtés et sont en liberté sous caution, en attendant leur jugement."  
Idem.

#### PERDUS.

A L'ÉVÊCHÉ 2 volumes in-8<sup>o</sup> : DU PAPE, par le Comte de Maistre et la CONTINUATION DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE, par le Comte Robino, aussi 2 autres vol. in-8<sup>o</sup>.

#### A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

#### AVIS PUBLIC.

UN MAÎTRE D'ÉCOLE CATHOLIQUE, capable d'enseigner la grammaire Française et Anglaise, trouvera de l'encouragement à St. Rémi en s'adressant au curé du lieu.  
P. BEDARD, PRU.  
St. Rémi, 18 décembre 1843.

#### HISTOIRE DU CANADA.

LES SOUSCRIPTEURS POUR L'HISTOIRE DU CANADA, qui désireraient avoir le Vol. 1er, avant que le Soussigné puisse passer à la campagne, le trouveront à sa demeure, coin des rues Craig et Radegonde, Marché au Foin, ou à la Librairie de E. R. Fabre Ecr., rue St. Vincent, ou le livre sera aussi à vendre.  
M. BIBAUD.

N. B.—Les personnes à qui il n'a été envoyé, ou laissé des exemplaires du prospectus, et qui n'ont pas encore envoyé les noms des souscripteurs, sont priées de le faire par la première occasion sûre.  
M. B.  
22 Déc.

#### PERDU.

SI QUELQU'UN a trouvé le 1er. volume du GÉNIE DU CHRISTIANISME, PAR CHATEAUBRIAND, il est prié de le remettre à l'Évêché de Montréal.

#### NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARR et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU et LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

#### EN VENTE A CE BUREAU, PETIT MANUEL

DE L'ARCHICONSÉCRÉTAIRE

Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

PTM.

PTM.